

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

Histoire



.....

C'est bientôt le grand jour ! La famille de Laura se prépare à faire la fête. Le père de Laura a bien l'intention de célébrer dignement son dernier jour de travail entouré de tous les siens. Ce sera l'occasion pour la famille de se réunir au grand complet et de passer un bon moment tous ensemble !

## De grands projets

Deux jours avant la fête, Laura rend visite à ses parents et y reste pour le souper. La cuisine de sa mère est bien meilleure que celle de n'importe quel restaurant. Qui pourrait refuser une telle invitation ?

Au dessert, Laura et son père discutent des projets que ce dernier a échafaudé pour sa retraite. Maintenant qu'il n'a plus besoin de passer des journées entières au bureau, il souhaite bien utiliser activement le temps ainsi gagné et ne pas tourner en rond à la maison.

Il a notamment l'intention de se rendre plus souvent au Maroc, son pays natal. Il a envie de passer plus de temps avec sa famille et ses amis qu'il n'a pas vus depuis des années. Les yeux brillants, il raconte à Laura avec qui il aimerait prendre le thé et flâner dans les rues de la vieille ville. Sa joie est contagieuse et Laura aimerait bien être de la partie.

Son père a également l'intention de mieux profiter de sa vie en Suisse. Il trouve qu'il n'a pas assez pris le temps de faire du sport. Il s'est donc déjà inscrit dans un club de fitness proche de chez lui où il peut suivre des cours divers et variés. Il a même envie d'essayer le *bodypump*, mais est-ce bien raisonnable ? Laura sourit à l'idée de le voir sautiller au milieu d'un groupe de jeunes hommes sportifs. Lors des soirées dansantes du club marocain, son père donnait déjà régulièrement un bon aperçu de son art de la danse. A vrai dire, on ne peut pas vraiment parler « d'art », mais plutôt d'une certaine maîtrise de gesticulations désordonnées.

## D'où vient l'argent ?

Heureuse et le ventre plein, Laura quitte la maison familiale en fin de soirée et promet à ses parents de venir les aider le surlendemain pour préparer la fête. Dans le tram qui la ramène chez elle, elle repense aux différents projets de son père. Elle se demande ce qu'elle aimerait faire lorsqu'elle sera à la retraite. Mais comme c'est loin d'être d'actualité, elle laisse rapidement la question en suspens. Qui peut bien prédire ce qu'il en sera à ce moment-là et ce qui l'intéressera alors ?

Il y a toutefois une question qui la chiffonne, et elle regrette de ne pas l'avoir posée à son père : d'où vient l'argent avec lequel il entend financer ses voyages et ses nouveaux loisirs ? Car, tout cela n'est pas donné. Son propre abonnement au club de fitness a fait un grand trou dans son portemonnaie, elle n'est pas près de l'oublier.

Elle se promet de demander des explications à son père. Parce que s'il ne travaille plus, son employeur ne lui versera plus d'argent.

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

Informations pour l'enseignant



<b>Idée et contenu</b>	<p>Le texte d'introduction de ce module s'articule autour du départ imminent à la retraite du père de Laura. Ce dernier a plein d'envies et de rêves qu'il compte bien réaliser dès qu'il quittera la vie active. A partir de cette histoire, les élèves sont amenés à se poser des questions sur le financement de la période qui suit la vie active. D'où vient l'argent lorsqu'on ne travaille plus ?</p> <p>Dans le texte, Laura pose déjà certaines questions qui peuvent servir de point de départ pour une discussion en classe avant de traiter les fiches de travail et la partie théorique.</p>
<b>Fiches de travail</b>	<p>Les fiches de travail abordent différentes problématiques et comprennent des exercices qui donnent aux élèves matière à réflexion. C'est la raison pour laquelle nombre de questions sont formulées de manière ouverte et n'appellent pas forcément une seule solution, mais peuvent donner lieu à des réponses diverses et variées.</p> <p>Ci-après, vous trouverez quelques réflexions sur différentes propositions de solutions possibles.</p>
<b>Théorie</b>	<p>La partie théorique est sciemment brève et concise.</p> <p>Les sites Internet suivants peuvent être consultés pour approfondir le sujet :</p> <p>Office fédéral des assurances sociales, Glossaire <a href="https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/glossar.html">https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/glossar.html</a></p> <p>Comparis, Le principe des trois piliers en bref <a href="https://fr.comparis.ch/vorsorge/info/vorsorge-system">https://fr.comparis.ch/vorsorge/info/vorsorge-system</a></p> <p>Office fédéral des assurances sociales, Brochure sur la prévoyance vieillesse <a href="https://www.bsv.admin.ch/dam/bsv/fr/dokumente/themenuebergreifend/broschueren/Altersvorsorge_Basis.pdf.download.pdf/Altersvorsorge_Basis.pdf">https://www.bsv.admin.ch/dam/bsv/fr/dokumente/themenuebergreifend/broschueren/Altersvorsorge_Basis.pdf.download.pdf/Altersvorsorge_Basis.pdf</a></p>
<b>Mode de travail</b>	Travail individuel, travail à deux et travail en groupe possible

<b>Vidéo explicative</b>	Pour ce module, regarder la vidéo explicative « Prévoyance ».
<b>Webgame</b>	Pour ce module, jouer à l'épisode 8 « Nouveaux loisirs ».

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

Solutions possibles



## Exercices pour le cycle 3

Imagine que tes parents ou tes grands-parents prennent leur retraite. Auront-ils besoin de plus ou de moins d'argent qu'avant ?

*Réponses individuelles selon les plans et les projets des parents/grands-parents*

Pour quelles raisons a-t-on besoin de plus ou de moins d'argent une fois à la retraite ?

*+ voyages, nouveaux loisirs (plus coûteux), achats (nouvelle voiture, appartement pour personnes âgées, etc.)*

*- moins de dépenses (par ex. voiture pour se rendre au travail, abonnement pour transports en commun), éventuellement moins de frais pour les enfants (qui quittent ou ont quitté la maison), moins de voyages ou des vacances plus courtes l'âge avançant.*

Où le père de Laura pourrait-il prendre ou recevoir de l'argent pour financer ses projets ?

*Propres économies, AVS/AI, caisse de pension, 3<sup>e</sup> pilier*

## Mandat de recherche pour le cycle 3

	« 1 <sup>er</sup> pilier »	« 2 <sup>e</sup> pilier »	« 3 <sup>e</sup> pilier »
Comment s'appelle ce pilier ?	<i>AVS et AI (Assurance vieillesse, survivants et invalidité)</i>	<i>Caisse de pension</i>	<i>Prévoyances libre et liée</i>
Qui finance ce pilier ?	<i>Les employeurs et les employés conjointement par le biais des cotisations calculées en fonction du salaire</i>	<i>Les employeurs et les employés conjointement par le biais des cotisations calculées en fonction du salaire</i>	<i>Versement facultatif effectué par l'employé</i>
Assurance facultative ou obligatoire ?	<i>Assurance obligatoire</i>	<i>Assurance obligatoire pour les salariés</i>	<i>Assurance facultative</i>

Déclarations :

*Réponses individuelles des élèves.*

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

Solutions possibles



## Exercices pour le secondaire II

Laura se demande encore d'où son père peut bien tirer l'argent pour financer ses grands projets. Vous pouvez peut-être l'aider.

Imaginez que vous n'avez plus besoin de travailler ni d'aller à l'école. Quels projets aimeriez-vous réaliser ? Comment emploieriez-vous tout ce temps libre ?

*Réponses individuelles., par ex. faire davantage de sport, voyager, s'adonner à de nouveaux loisirs, etc.*

Il faut également pouvoir financer ces projets. Où trouvez-vous l'argent pour les concrétiser ?

*Propres économies, AVS/AI, caisse de pension, 3<sup>e</sup> pilier*

*Le cas échéant : financement par les parents/les proches*

A votre avis, qui devrait être responsable du fait que les personnes qui atteignent l'âge de la retraite aient suffisamment d'argent à leur disposition ?

*Réponses possibles : responsabilité partagée entre l'Etat avec la prévoyance sociale, les dispositions légales relatives aux caisses de pension et aux solutions de prévoyance obligatoires et l'individu lui-même avec l'épargne qu'il s'est constitué.*

Quel montant les retraités devraient-ils percevoir par mois selon vous ?

(Réponses possibles : autant qu'avant/tous les retraités touchent le même montant/celui qui dispose d'un patrimoine plus important touche moins, etc.)

*Réponses individuelles des élèves.*

## Mandat de recherche pour le secondaire II

Que permet d'illustrer le graphique ci-dessus ?

*En Suisse, la classe d'âge des 45-55 ans est plus fournie que la moyenne ; les personnes âgées et les jeunes sont moins nombreux. Les personnes d'un âge très avancé sont peu nombreuses. Mais il y a malheureusement aussi moins de jeunes.*

Indiquez différentes raisons qui expliquent la répartition de la population au sein de cette pyramide ?

*Rares sont les personnes à dépasser les 90 ans, raison pour laquelle la pyramide se rétrécit rapidement ensuite.*

*Il y a une cinquantaine d'années, les naissances ont été particulièrement nombreuses (mots-clés : baby-boomers de l'après-guerre).*

*Le taux de natalité régresse en Suisse, c'est pourquoi les personnes de moins de 20 ans sont moins nombreuses.*

Quelles sont les répercussions de la répartition de la population sur la prévoyance vieillesse en Suisse ?

*Des classes d'âge très fournies vont prendre leur retraite d'ici une dizaine d'années. Un grand nombre de personnes se retrouveront alors en même temps à avoir droit à des prestations de l'AVS et des caisses de pension. Comme, parallèlement, il y aura moins de cotisants, cela risque de créer un goulet en prévoyance vieillesse. Ceci également parce que les générations qui démarrent la vie active et acquittent des cotisations sont nettement moins fournies. C'est surtout en AVS, financée par les cotisations des actifs, que l'argent risque de manquer et qu'il faudra trouver d'autres sources de financement.*

Avez-vous une solution (créative) à proposer pour résoudre ce problème de la prévoyance vieillesse ?

*Réponses individuelles des élèves.*

## Le principe des trois piliers

Par le passé, les personnes qui ne pouvaient plus ou ne voulaient plus travailler ne pouvaient compter que sur elles-mêmes. Elles devaient se débrouiller avec leurs économies ou avec le soutien de leurs parents ou amis. Celui qui n'avait aucun patrimoine était alors obligé de travailler jusqu'à un âge avancé ou risquait de s'appauvrir dangereusement.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la pauvreté de masse s'aggravant, il a été décidé que l'Etat devait aider ses concitoyens à prévenir la pauvreté, et des lois correspondantes ont alors été élaborées. En vertu de celles-ci, les salariés, les employeurs et aussi l'Etat doivent tous contribuer au financement d'une vie sans souci à la retraite.

Afin de garantir à chacun le maintien du niveau de vie une fois à la retraite, c'est le principe des « 3 piliers » qui est appliqué de nos jours en Suisse.

### 1<sup>er</sup> pilier Prévoyance sociale

Il y a différentes raisons pour lesquelles les gens ne peuvent plus ou ne doivent plus travailler. Si c'est à cause de leur âge, cela signifie qu'ils prennent leur retraite. Mais cela peut aussi être à cause d'une maladie ou d'un accident. Pour que les personnes concernées puissent continuer d'assumer leurs dépenses, elles perçoivent alors de l'argent de l'AVS et de l'AI.

Pour financer l'AVS et l'AI, les employés et les employeurs acquittent chaque mois des cotisations calculées en fonction du salaire. Ce pourcentage du salaire est dû pour moitié par chacune des deux parties. Les cotisations ainsi versées permettent de financer les rentes AVS et AI de l'ensemble des bénéficiaires.

Même les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative doivent payer une cotisation de base (par ex. les étudiants).

Le premier pilier garantit le minimum vital.

### 2<sup>e</sup> pilier Prévoyance professionnelle (caisse de pension)

Puisque les cotisations du 1<sup>er</sup> pilier couvrent uniquement le minimum vital, il faut également épargner de l'argent dans le 2<sup>e</sup> pilier. Là encore, un montant mensuel est retiré du salaire ; l'employeur aussi verse au moins le même montant dans le 2<sup>e</sup> pilier. Ces deux cotisations, celle de l'employé et celle de l'employeur, sont créditées sur un compte personnel libellé au nom du salarié et détenu par la caisse de pension.

A la retraite, l'avoir accumulé est converti en une rente ou versé sous forme de capital.

L'objectif du 2<sup>e</sup> pilier réside dans le maintien du niveau de vie habituel.

### 3<sup>e</sup> pilier Prévoyance individuelle (prévoyances libre et liée)

Celui qui, en plus des deux premiers piliers, souhaite avoir davantage d'argent à disposition peut souscrire un troisième pilier à titre individuel. Il place alors le montant de son choix sur un compte qu'il ne pourra toucher qu'une fois à la retraite. Ce capital est rémunéré. L'avantage par rapport à un compte d'épargne « normal », c'est que les cotisations dans le 3<sup>e</sup> pilier et les prestations en découlant bénéficient d'avantages fiscaux. Les versements dans le 3<sup>e</sup> pilier ne sont toutefois pas illimités et doivent respecter un plafond annuel. Les fonds issus du 3<sup>e</sup> pilier sont imposés à un taux réduit.

Par ailleurs, il est possible de retirer ces fonds à certaines exceptions, par ex. pour l'accession à la propriété, en cas de création d'entreprise, de lancement d'une activité indépendante ou de départ définitif de la Suisse.

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

*Théorie*

Le troisième pilier est conçu pour couvrir d'éventuelles lacunes de revenus à la retraite et permettre de financer un certain nombre de rêves.

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

Fiches de travail pour le secondaire II

## Exercices

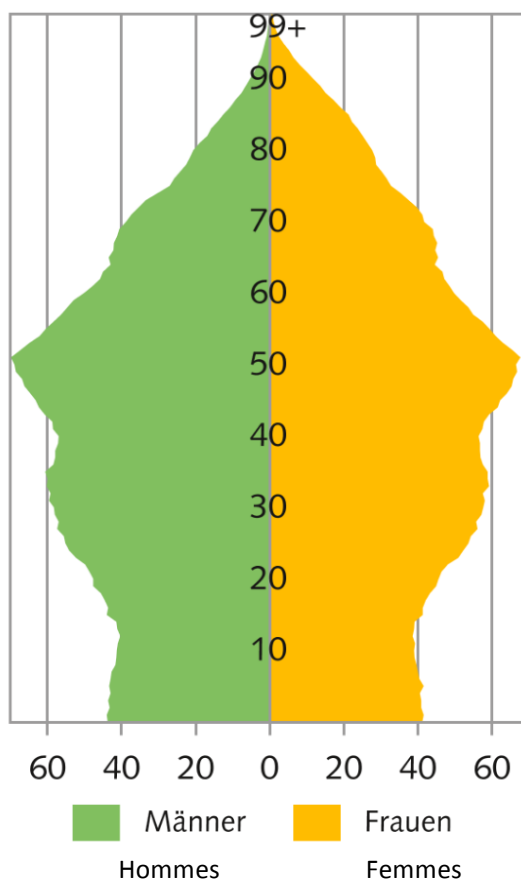
Laura se demande encore d'où son père peut bien tirer l'argent pour financer ses grands projets. Vous pouvez peut-être l'aider.

- Imaginez que vous n'ayez plus besoin de travailler ni d'aller à l'école. Quels projets aimeriez-vous réaliser ? Comment emploieriez-vous tout ce temps libre ?
- Il faut également pouvoir financer ces projets. Où trouvez-vous l'argent pour les concrétiser ?
- A votre avis, qui devrait être responsable du fait que les personnes qui atteignent l'âge de la retraite aient suffisamment d'argent à leur disposition ?

## Mandat de recherche

Essayez de répondre aux questions suivantes en vous aidant d'Internet. Regardez la pyramide des âges de l'année 2015 :

**Pyramide des âges au 31 décembre 2015**  
Par milliers de personnes



Source : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/graphiques.assetdetail.267692.html>

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

Fiches de travail pour le secondaire II

---

## Questions :

- Que permet d'illustrer le graphique ci-dessus ?
- Indiquez différentes raisons qui expliquent la répartition de la population au sein de cette pyramide ?
- Quelles sont les répercussions de la répartition de la population sur la prévoyance vieillesse en Suisse ?
- Avez-vous une solution (créative) à proposer pour résoudre ce problème de la prévoyance vieillesse ?

Formulez vos hypothèses et vos observations en quelques phrases simples et brèves que vous présenterez ensuite à la classe.



## Le principe des trois piliers

Par le passé, les personnes qui ne pouvaient plus ou ne voulaient plus travailler ne pouvaient compter que sur elles-mêmes. Elles devaient se débrouiller avec leurs économies ou avec le soutien de leurs parents ou amis. Celui qui n'avait aucun patrimoine était alors obligé de travailler jusqu'à un âge avancé ou risquait de s'appauvrir dangereusement.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la pauvreté de masse s'aggravant, il a été décidé que l'Etat devait aider ses concitoyens à prévenir la pauvreté, et des lois correspondantes ont alors été élaborées. En vertu de celles-ci, les salariés, les employeurs et aussi l'Etat doivent tous contribuer au financement d'une vie sans souci à la retraite.

Afin de garantir à chacun le maintien du niveau de vie une fois à la retraite, c'est le principe des « 3 piliers » qui est appliqué de nos jours en Suisse.

### 1<sup>er</sup> pilier Prévoyance sociale

Il y a différentes raisons pour lesquelles les gens ne peuvent plus ou ne doivent plus travailler. Si c'est à cause de leur âge, cela signifie qu'ils prennent leur retraite. Mais cela peut aussi être à cause d'une maladie ou d'un accident. Pour que les personnes concernées puissent continuer d'assumer leurs dépenses, elles perçoivent alors de l'argent de l'AVS ou de l'AI.

Pour financer l'AVS et l'AI, les employés et les employeurs acquittent chaque mois des cotisations calculées en fonction du salaire. Ce pourcentage du salaire est dû pour moitié par chacune des deux parties. Les cotisations ainsi versées permettent de financer les rentes AVS et AI de l'ensemble des bénéficiaires.

Même les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative doivent payer une cotisation de base (par ex. les étudiants).

Le premier pilier garantit le minimum vital.

### 2<sup>e</sup> pilier Prévoyance professionnelle (caisse de pension)

Puisque les cotisations du 1<sup>er</sup> pilier couvrent uniquement le minimum vital, il faut également épargner de l'argent dans le 2<sup>e</sup> pilier. Là encore, un montant mensuel est retiré du salaire ; l'employeur aussi verse au moins le même montant dans le 2<sup>e</sup> pilier. Ces deux cotisations, celle de l'employé et celle de l'employeur, sont créditées sur un compte personnel libellé au nom du salarié et détenu par la caisse de pension.

A la retraite, l'avoir accumulé est converti en une rente ou versé sous forme de capital.

L'objectif du 2<sup>e</sup> pilier réside dans le maintien du niveau de vie habituel.

### 3<sup>e</sup> pilier Prévoyance individuelle (prévoyances libre et liée)

Celui qui, en plus des deux premiers piliers, souhaite avoir davantage d'argent à disposition peut souscrire un troisième pilier à titre individuel. Il place alors le montant de son choix sur un compte qu'il ne pourra toucher qu'une fois à la retraite. Ce capital est rémunéré. L'avantage par rapport à un compte d'épargne « normal », c'est que les cotisations dans le 3<sup>e</sup> pilier et les prestations en découlant bénéficient d'avantages fiscaux. Les versements dans le 3<sup>e</sup> pilier ne sont toutefois pas illimités et doivent respecter un plafond annuel. Les fonds issus du 3<sup>e</sup> pilier sont imposés à un taux réduit.

Par ailleurs, il est possible de retirer ces fonds à certaines exceptions, par ex. pour l'accession à la propriété, en cas de création d'entreprise, de lancement d'une activité indépendante ou de départ définitif de la Suisse.

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

*Théorie*

Le troisième pilier est conçu pour couvrir d'éventuelles lacunes de revenus à la retraite et permettre de financer un certain nombre de rêves.

# Vive la retraite (principes des 3 piliers)

Fiches de travail pour le cycle 3



## Exercices

Laura se demande encore d'où son père peut bien tirer l'argent pour financer ses grands projets. Tu peux peut-être l'aider.

- Imagine que tes parents ou tes grands-parents prennent leur retraite. Auront-ils besoin de plus ou de moins d'argent qu'avant ?
- Pour quelles raisons a-t-on besoin de plus ou de moins d'argent une fois à la retraite ?
- Où le père de Laura pourrait-il prendre ou recevoir de l'argent pour financer ses projets ?

## Mandat de recherche

En t'aidant d'Internet et du texte théorique, complète le tableau suivant relatif au financement de la retraite :

	1 <sup>er</sup> pilier	2 <sup>e</sup> pilier	3 <sup>e</sup> pilier
Comment s'appelle ce pilier ?			
Qui finance ce pilier ?			
Assurance facultative ou obligatoire ?			

Choisis l'une des affirmations suivantes et commente-la avec tes propres idées et réflexions. Présente-les ensuite à la classe.

- Celui qui a travaillé toute sa vie devrait avoir suffisamment d'argent à disposition. Il n'est donc pas nécessaire que l'Etat intervienne davantage pour financer une vie sans souci aux retraités.
- Pourquoi devrais-je commencer dès aujourd'hui à épargner pour ma retraite ? Je préfère avoir l'argent maintenant, comme cela je sais au moins ce que je reçois en retour.
- Celui qui épargne aujourd'hui n'aura pas les mains vides demain.